

LETTRE D'ENGAGEMENT

ATTENDU QUE le Québec s'est donné comme objectif de réduire de 37,5% ses émissions de GES par rapport au niveau de 1990 d'ici 2030 et vise la carboneutralité d'ici 2050 ;

ATTENDU QUE le secteur de la construction est un important secteur émetteur de GES ;

ATTENDU QUE les professionnels ont d'importantes responsabilités en matière d'adaptation et de lutte contre les changements climatiques ;

ATTENDU QUE le bois est une ressource locale renouvelable et à faible intensité carbone ;

ATTENDU QUE l'utilisation du bois en construction permet de réduire l'impact carbone des bâtiments tout en contribuant à la vitalité économique des régions ressources ;

ATTENDU QUE l'initiative CBCB vise à supporter les efforts de décarbonation des municipalités dans le secteur du bâtiment.

En considération de ce qui précède :

Le(la) soussigné(e),

[nom du représentant légal et titre] confirme l'adhésion de

.....

[nom de l'entreprise] à l'initiative Construction bas carbone avec le bois (CBCB).

Par cette lettre d'engagement, l'entreprise convient d'adopter un plan d'action ciblant la réduction du carbone intrinsèque des bâtiments, à miser sur l'utilisation accrue du bois comme matériaux à faible empreinte carbone et à adopter des objectifs et moyens concrets parmi ceux proposés par Cecobois dans le Guide d'adhésion -PRO de l'initiative CBCB.

Signature :

Date :